

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 OCTOBRE 2023 À 19H AU PAVILLON DES
RIVIÈRES (FORESTVILLE)

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle de L'Estuaire, tenue le 25 octobre 2023 à 19 h au Pavillon des Rivières à Forestville.

Sont présents:

- Madame Suzie Roy, présidente
- Monsieur Michel Savard, directeur du Centre de formation professionnelle de l'Estuaire
- Madame Marie-Michèle Croteau, conseillère pédagogique
- Monsieur Claude Gamache, enseignant
- Madame Chantale Chénard, membre socio-économique
- Monsieur Arthur Zanini, entreprise

Sont absents:

- Madame Nancy Lebreux, entreprise
- Monsieur Dave Breton, enseignant
- Monsieur Bernard Tremblay, personnel de soutien

Invitées : Madame Mélanie Bérubé assiste à la rencontre à titre d'observatrice
Madame Danielle Ouellet, directrice-adjointe par intérim

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance ayant quorum sous la présidence de Madame Suzie Roy. La séance est ouverte. Il est 19 h 15.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Tour de table et présentation des membres ;
2. Mot de bienvenue de la présidence ;
3. Élections (présidence et secrétariat) ;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 21 juin 2023 ;
6. Mot de la direction et faits saillants ;
7. Règles de régie interne (adoption) ;
 - Dénonciation d'intérêt
 - Calendrier des réunions
 - Modification à la section 4
8. Fonctions et pouvoirs du Conseil (capsule 5 et 6) ;
Capsule 5 : https://www.youtube.com/watch?v=zNBK6h_aHv8
Capsule 6 : <https://www.youtube.com/watch?v=yLpXnvCtUFg>

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 OCTOBRE 2023 À 19H AU PAVILLON DES
RIVIÈRES (FORESTVILLE)

9. Campagne de financement 2023-2024 ;
 - Fiche 22 (cartable)
 - Programme Coiffure (approbation)
10. Projet éducatif 2019-2022 ;
11. Services complémentaires (approbation) ;
12. Budget final du Conseil d'établissement ;
13. Fonds à destination spéciale (état de compte) ;
14. Varia :
 - a) _____
 - b) _____
 - c) _____
15. Période de questions;
16. Fin de la rencontre.

1. Tour de table et présentation des membres ;

Madame Suzie Roy fait un tour de tables et fait la présentation des membres.

2. Mot de bienvenue de la présidence ;

Madame Suzie Roy souhaite de bienvenue aux personnes présentes dont madame Chénard du Centre Émersion, nouvelle membre au Conseil d'établissement.

Elle rappelle l'importance de signifier sa présence auprès de madame Brigitte Bouchard, secrétaire de Centre au Centre de formation professionnelle de l'Estuaire, afin de s'assurer au préalable du quorum pour la tenue des réunions d'autant plus lorsque les membres doivent se déplacer sur le territoire.

3. Élections (présidence et secrétariat);

Monsieur Claude Gamache propose Madame Suzie Roy à la présidence.

Madame Suzie Roy propose Monsieur Arthur Zanini à la présidence.

Monsieur Arthur Zanini refuse et Madame Suzie Roy accepte.

Madame Suzie Roy élue à la présidence

Réflexion sur le rôle de secrétaire et du besoin d'élire une vice-présidence.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;

Madame Suzie Roy fait la lecture de l'ordre du jour.

-Modification au point 13 : (Approbation)

-Varia : diffusion du calendrier des rencontres.

1-CE2023-2024

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 OCTOBRE 2023 À 19H AU PAVILLON DES
RIVIÈRES (FORESTVILLE)

2-CE2023-2024	<p>Madame Marie-Michèle Croteau propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.</p> <p>5. Lecture et adoption du procès-verbal du 21 juin 2023 ;</p> <p>Madame Suzie Roy fait lecture du procès-verbal du 21 juin 2023.</p> <p>L'adoption du procès-verbal est adoptée avec les précisions suivantes :</p> <p>Retrait de Danielle Ouellet de la liste des membres absents. Remplacer les numéros des résolutions aux points 8, 9, 11 et 13.</p> <p>Adoption du procès-verbal avec les corrections demandées.</p> <p>Adoption proposée par Monsieur Claude Gamache.</p> <p>6. Mot de la direction et faits saillants ;</p> <p>Monsieur Savard souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il mentionne la satisfaction des participants à la conférence de Madame Nancy Audet lors de la journée d'accueil. Un sondage a permis d'avoir le taux de satisfaction mais aussi de belles suggestions. Madame Nadine Desrosiers, directrice générale, en recevra copie à la suite de sa demande. Monsieur Savard fait un résumé de la venue des représentants français de l'Association des Hautes-Vallées des Charentes pour le don d'une cloche à Tadoussac. Leurs déplacement au Québec avaient aussi pour but de visiter les infrastructures du Centre de formation professionnelle de l'Estuaire. Les liens créés pourraient permettre des stages d'enrichissement.</p> <p>Il fait de plus part aux membres de l'offensive de la construction (AEP dans les métiers de la construction). Le dossier Santé, sécurité au travail est en pleine évolution grâce à l'expertise de monsieur Guy Bilodeau.</p>
3-CE2023-2024	<p>7. Règles de régie interne (adoption) ;</p> <p>Madame Roy présente les Règles de régie interne. Le formulaire « Dénonciation d'intérêt » doit être signé par les membres et envoyé à madame Brigitte Bouchard. Le calendrier des rencontres est partagé. Les rencontres seront en alternance Baie-Comeau – Forestville.</p> <p>À cette fin, l'article 4.2 sera modifié comme suit :</p> <p>Modification 4.2 Heure et lieu des rencontres : 2^e mercredi du mois à 19h ou 18h30. L'an 1 : 2 rencontres à Forestville et 1 à Baie-Comeau. L'an 2 : 2 rencontres à Baie-Comeau et 1 à Forestville.</p> <p>Monsieur Arthur Zanini propose d'adoption du calendrier des rencontres et la modification à l'article 4.2</p>

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 OCTOBRE 2023 À 19H AU PAVILLON DES
RIVIÈRES (FORESTVILLE)

4-CE2023-2024

8. Fonctions et pouvoirs du Conseil (capsule 5 et 6) ;

Les membres ont fait la lecture des documents requis au préalables.
Aucune question n'a été soulevée.

9. Campagne de financement (Approbation) ;

Madame Roy présente la demande de financement pour le programme de Coiffure.

Monsieur Michel Savard propose l'adoption de la demande du programme Coiffure.

Approuvée par madame Marie-Michèle Croteau.

10. Projet Éducatif 2019-2022 ;

Monsieur Savard présente l'élaboration du prochain Projet Éducatif. Le ministre de l'Éducation réglemente la cible de réussite à 90 % sur une période de 3 ans.

La version révisée du PÉ sera adoptée à la prochaine rencontre du 13 décembre 2023.

11. Services complémentaires ;

Madame Roy présente les Services complémentaires. Le document sera approuvé à la prochaine rencontre pour fin de corrections et de modifications.

12. Budget final du Conseil d'établissement ;

Le bilan des dépenses présente un dépassement de 200\$ sur le budget initial. Des frais supplémentaires sont anticipés avec les déplacements sur le territoire et de possible frais de gardiennages. Une demande sera donc faite pour augmenter le budget 2023-2024 à 1 500\$.

Pour la présente réunion, les membres doivent envoyer le formulaire de frais de déplacement à Brigitte Bouchard.

13. Fonds à destination spéciale (état de compte) (Approbation) ;

Dorénavant, pour toute demande de remboursement lié à une activité de financement, nous devons compléter un formulaire émis par le Service des finance du Centre de services scolaire de l'Estuaire.

14. Varia ;

- a) Diffusion du calendrier des rencontres : à rendre public par la biais du site Web et affiché dans les Pavillons.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 OCTOBRE 2023 À 19H AU PAVILLON DES
RIVIÈRES (FORESTVILLE)

15. Période de questions ;

Aucune question.

16. Fin de la rencontre ;

La fin de la rencontre est proposée par Madame Marie-Michèle
Croteau. Il est 21h40.


Présidente


Directeur